

# GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université   
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.  
Il nous semble que cela nous convient bien.

## DÉCEMBRE 2007 NUMÉRO 15

	page
<b>Le présent à saveur de déjà vu</b>	
Jacques St-Pierre .....	2
<b>Les collègues publient</b>	
Jean Cléo Godin .....	4
<b>Où va l'informatique</b>	
Robert Derome .....	5
<b>À haute et intelligible voix</b>	
Jacques Boucher .....	7

# LE PRÉSENT À SAVEUR DE DÉJÀ VU

Au moment de rédiger le texte qui tient lieu d'éditorial des Grains de sagesse, je ne manque jamais d'être interpellé par les événements récents marqués du coin des personnages qui s'y sont manifestés. Un premier constat concerne l'équipe de direction et tout particulièrement le sous-ensemble que forment le Provost, Me Jacques Frémont, le vice-recteur exécutif, le Dr Guy Breton et le vice-recteur à la recherche, le chimiste Joseph Hubert. La complémentarité de leur formation et des processus mentaux y associés a, semble-t-il, induit dans le processus administratif une cohérence de bon aloi. Au surplus, et l'APRUM est heureuse de le souligner, l'équipe a fait appel à deux collègues retraités pour leur confier, à l'intérieur de cadres bien définis, des responsabilités de gestion importantes. Il s'agit de René Durocher (historien) au poste d'administrateur exerçant les fonctions de doyen de la FAS et de Luc Granger (psychologue) à la Direction du Bureau des affaires professorales.

Voilà une équipe bien au fait de la complexité de la vie universitaire et capable de relever les défis qui confrontent l'UdeM car ils sont de taille. Il s'agit tout particulièrement 1) du financement toujours inadéquat à court, moyen et long termes, 2) de la crise majeure au plan des espaces physiques et, 3) de la précarité, pour la recherche, des sources de financement. Voyons voir.

## FINANCEMENT

Il faut d'abord rappeler que le sous-financement de l'enseignement supérieur, reconnu en Commission parlementaire à la hauteur de 375M \$, est bien loin d'être résolu. De ce côté : statu quo. Pour ce qui est des allocations annuelles accordées aux universités, la CRÉPUQ et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ont convenu dernièrement de mettre au point une nouvelle formule pour déterminer l'enveloppe affectée à la fonction enseignement des universités. L'opération comporte deux objectifs, à savoir 1) adapter plus finement les allocations aux besoins qui varient

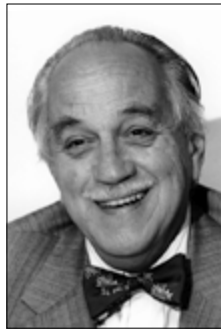
sensiblement d'une discipline à l'autre et 2) tenir davantage compte du niveau des études (1er, 2e et 3e cycles).

Pour atteindre le premier objectif, il a été décidé de ventiler, en 23 sous-secteurs (ou familles), les 11 grands secteurs disciplinaires (ou champs d'études) utilisés antérieurement. C'est ainsi, par exemple, que le secteur 01 : Santé-paramédical, une fois ventilé, permet de singulariser les besoins différenciés de médecine dentaire, de médecine vétérinaire et d'ophtalmométrie. Il en est de même pour le secteur 08 : Arts qui, sous-ventilé, fait place à cinéma et photographie, à beaux-arts et à musique.

L'atteinte du second objectif découle de la modification des indices de pondération

lesquels, relativement stables au niveau du premier cycle, sont grandement majorés lorsqu'il s'agit des études de 2e et 3e cycles où le coût de l'encadrement de la population étudiante est nettement plus élevé. Il convient de noter ici que les indices de pondération affectés aux catégories retenues - lesquels varient en fonction des disciplines et du niveau des études en cause - permettent de déterminer le nombre de EETC (équivalent étudiant à temps complet) lequel sert de base au calcul de la subvention...

...Pour le budget 2007-2008, la direction de l'Université a décidé de sous-ventiler l'enveloppe globale accordée pour la fonction enseignement et d'allouer à chaque faculté (sauf à la FES et à la FEP) les montants prévus par la nouvelle formule de financement sous réserve que des mesures de péréquation intrafaculté soient utilisées. Le jeu des indices de pondération entraîne des modifications, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, des enveloppes facultaires consacrées à cette fonction. Plusieurs secteurs, et non des moindres, subissent les effets d'une diminution de l'indice de pondération qui les concerne, notamment dans le cas des études de premier cycle. Quoi qu'il en soit, et pour prendre en compte l'effet des variations induites, il a été convenu de les lisser sur un horizon de cinq ans. Par ailleurs, les revenus



provenant des frais de scolarité sont, au pro rata, affectés aux unités en cause.

## ESPACES PHYSIQUES

La situation au plan des espaces physiques est devenue très critique. À l'insuffisance des espaces reconnue par le MELS s'ajoute d'une façon de plus en plus dramatique la désuétude de certains bâtiments. Il s'agit de lieux dont l'obsolescence impose une limite à tout projet touchant la modernisation de l'outillage ou l'expansion requise pour la recherche.

Fort du constat que le campus ne dispose d'aucun espace susceptible de satisfaire les besoins d'expansion, le secteur Planification a procédé à des études qui ont mené à l'élaboration d'un plan basé essentiellement sur l'aménagement d'un campus parallèle dans le secteur Outremont. Le document présentement à l'étude comporte un jeu de priorités quant aux mesures à prendre et aux étapes à franchir. Les responsables du dossier sollicitent auprès de la communauté universitaire tout commentaire ou toute suggestion susceptibles de progresser. Il y a urgence. Les besoins retenus en priorité concernent 1) l'obsolescence des lieux occupés par le secteur sciences (physique, chimie...), 2) la pénurie quasi absolue de salles de cours disposant d'un outillage adéquat pour les TIC et 3) le rapatriement sous un même toit des éléments du secteur de santé publique présentement dispersés dans la nature!

## RECHERCHE

Ce secteur continue d'être à la merci des perturbations lesquelles sont d'autant plus inquiétantes qu'elles surviennent au moment même où l'UdeM a rejoint le groupe sélect des 100 meilleures universités de la planète selon la classification 2007 du Times Higher Education Supplement. Au niveau fédéral, la décision semble avoir été prise de ne pas augmenter les subventions allouées aux grands organismes nationaux. Par contre, le gouvernement du Canada, dans le cadre de sa stratégie sur les Sciences et la Technologie (S et T) a défini un

programme complet et a ciblé quatre secteurs Sciences et technologies de l'environnement, Ressources naturelles et énergie, Sciences et technologies de la santé et Technologies de l'information et des communications. Les travaux de recherche fondamentale et de recherche appliquée mettront en jeu toutes les disciplines y compris les sciences naturelles, le génie, les sciences sociales et les sciences humaines ainsi que les sciences de la santé. Il y a certes place pour les initiatives universitaires!

## EN TOILE DE FOND

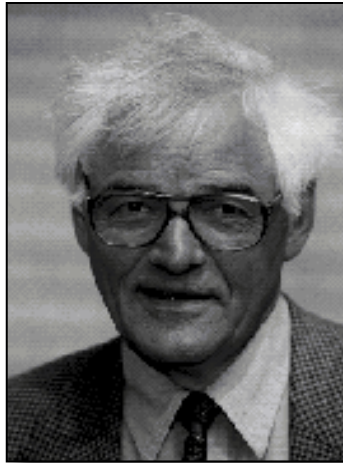
L'attitude du ministère des Finances relative à la mésaventure de l'UQAM en matière d'investissements ne manque pas d'être fort préoccupante. En effet, les universités seraient directement touchées par les retombées de cette mésaventure si l'on en juge par le texte que signait Malorie Beauchemin dans La Presse du 16 novembre 2007. L'Assemblée universitaire a été saisie de la question par le recteur Vinet lequel, selon le texte de FORUM signé par Paule des Rivières, « a longuement dénoncé les projets de loi et de règlement destinés à encadrer les décisions de nature immobilière des universités ». Aux projets de loi 32 et 44 qui visent « à contraindre les universités à demander l'approbation du Conseil du trésor pour toute question d'emprunt ou de finance », s'ajouterait « un projet de règlement pour resserrer le contrôle du MELS sur les projets non subventionnés que pourraient avoir les universités ». Selon le recteur Vinet « cette augmentation des contrôles et de la bureaucratie est extrêmement préoccupante et troublante... il en va de la capacité de l'Université à se développer ».

Sommes-nous sur le point de revivre l'époque où un premier ministre mettait au ban (financièrement) un sociologue de réputation mondiale?

*Jacques St-Pierre*

## LES COLLÈGUES PUBLIENT

On pourrait croire que les théologiens sont plus productifs que les autres retraités. Pourquoi? Mystère, diront les uns; d'autres se feront la réflexion que Dieu demeure plus vivant que Nietzsche qui, autrefois, le déclara mort... André Legault, quant à lui, semble avoir voulu montrer que l'hagiographie, si répandue jadis, se pratique encore. Son livre *Le Père Moreau, 1799-1873* (éditions Carte blanche) paraît à l'occasion de la récente béatification de Basile Moreau, fondateur des religieux et religieuses de Sainte-Croix. On sait que ce fondateur a été rejeté, à la fin de sa vie, par les membres de sa propre congrégation, avant de connaître une certaine gloire posthume; c'est pourquoi l'un des derniers chapitres s'intitule « Résurrection ». Mais, comme le montre André Myre dans *Pour l'avenir du monde* (Fides), il est difficile « de comprendre la résurrection au cœur d'une époque marquée par la culture scientifique, l'individualisme et les préoccupations environnementales ». Le sous-titre - « La résurrection revisitée » - donne le ton de cet ouvrage d'un bibliste qu'on dit proche des théologiens « de la libération » et qui reformule ce concept fondamental du christianisme pour en tirer, a noté un critique du *Devoir*, « des conclusions qui feront frémir les traditionalistes ». Si cet ouvrage concerne l'au-delà (auquel nous ne sommes pas trop pressés d'arriver), celui de Guy Durand concerne les premiers apprentissages de la vie - vie intellectuelle, morale, spirituelle. L'école privée, Pour ou contre? (Voix parallèles) constitue un vigoureux plaidoyer en faveur de l'école privée, au nom d'une saine « exigence d'éthique sociale ». Durand s'en prend à ceux qui s'opposent au financement public des écoles privées au nom de l'égalité des chances : « loin de s'opposer à l'existence d'écoles privées », conclut-il, « l'objectif d'égalité demande plutôt de n'en pas limiter l'accès à une seule catégorie



d'enfants ou de ne pas faire en sorte que les seuls enfants de riches puissent y accéder ».

Sans que la perspective chrétienne en soit totalement absente, il est clair que l'ouvrage de Marisa Zavalloni se situe dans une perspective strictement scientifique. Cette psychologue sociale publie un savant ouvrage intitulé « Ego-écologie et identité : une approche naturaliste » (PUF, « Psychologie sociale »). Je ne sais si un tel ouvrage pourrait contribuer à la réflexion en cours au Québec sur l'identité et ses accommodements. Mais si cette approche permet de « montrer les sources identitaires de certains écrits de Sartre, de Nietzsche, de quelques romantiques allemands et de Paul de Tarse », ne peut-on penser qu'elle pourrait éclairer le débat souverainiste et contribuer à mieux intégrer des immigrants qui cherchent à conserver leur identité première? Dans la perspective de ce que l'auteur nomme l'ego-écologie, l'identité se définirait « comme un système de mémoire spécifique (mémoire émotionnelle) dont le soubassement est constitué par une activité inconsciente, accompagnant comme pensée de fond ou d'arrière-plan les représentations qu'une personne se fait d'elle-même, d'Alter et de la société ». Voilà donc une « triade identitaire » un peu complexe et qui rappelle aux littéraires le célèbre « Je est un autre » de Rimbaud. Comme quoi les poètes, parfois, devancent les savants universitaires; dans les grands débats politiques, on ne les écoute pas assez...

*Jean Cléo Godin*

# OÙ VA L'INFORMATIQUE?

## Les débuts de l'informatique à l'Université de Montréal

À la fin des années '50 Jacques St-Pierre réussissait à convaincre la Direction de l'Université de se munir d'un ordinateur. La machine - une LGP-30 - allait permettre à un petit groupe de professeurs d'effectuer des calculs scientifiques impossibles à faire à la main. C'était l'époque où on devait écrire les programmes en langage machine. Dans les mêmes années, par une drôle de coïncidence, alors que je travaillais comme jeune ingénieur de recherche à la Dominion Engineering Works, j'utilisais le même ordinateur pour les besoins techniques de l'entreprise.

## L'époque des gros ordinateurs

Dans les décennies qui ont suivi, les universités ont connu un développement accéléré de l'informatique et plusieurs chercheurs dans différents secteurs de notre établissement se sont mis à utiliser les nouvelles machines qui étaient devenues de plus en plus perfectionnées. À l'Université de Montréal, ce développement, accompagné de la création d'un département d'informatique, a été l'œuvre de notre président Jacques St-Pierre.

À l'UdeM, on a choisi les ordinateurs de Control Data (CDC) sur lesquels d'importants travaux ont pris corps que ce soit en Calcul Numérique Intensif, dans la traduction automatique ou dans les bases de données telles que DATUM, système qui est maintenant connu sous le nom de SOQUIJ. Ces grands projets furent réalisés avec des équipements qui seraient considérés de nos jours comme très rudimentaires : cartes perforées, moniteurs monochromes très simples, imprimantes bruyantes et lentes...

À cette époque, l'informatique était fortement centralisée et un contrôle serré était exercé sur les utilisations et même sur les utilisateurs. Cet esprit de contrôle et de centralisation a perduré

plus longtemps que nécessaire et on peut encore en sentir les effets. Les critiques des utilisateurs sont nombreuses et souvent fondées. Malgré ces difficultés, nous avons assisté à d'énormes progrès, autant sur le plan administratif que dans le domaine de la recherche...

## L'arrivée des micro-ordinateurs

Dans les années '80 est apparue la micro-informatique et plusieurs professeurs se sont équipés d'un petit ordinateur personnel. Les machines de cette époque étaient lentes, parfois difficiles à utiliser et elles coûtaient cher. Plusieurs se sont découragés devant ces difficultés et ont remis leur machine dans le placard.



Récemment, les ordinateurs personnels sont devenus conviviaux, les prix abordables. Actuellement, les utilisateurs ont le choix entre les machines Windows munies du système d'exploitation Vista et les Macs munis de OS X, version Leopard. Certains, plus indépendants ou plus savants, utiliseront Linux. Quelle que soit la plate-forme utilisée, les ordinateurs actuels permettent de gérer beaucoup d'activités. Mentionnons pour exemples le courrier électronique, les recherches sur la toile, la documentation, les photos...

Les prix abordables, la facilité d'utilisation, toute relative qu'elle soit, ont eu pour conséquence que la plupart des membres de l'APRUM sont maintenant munis d'un ordinateur personnel ou en voie de s'en procurer un. Cette dernière année, plusieurs membres de l'APRUM ont profité de notre Club informatique pour les aider à se familiariser avec le monde de l'informatique.

## L'avenir de l'informatique

Compte tenu du fait que, récemment, nous avons été témoins de développements considérables dans ce domaine, qu'il s'agisse des machines elles-mêmes ou des logiciels qui les accom-

pagent, à quoi pouvons-nous nous attendre dans les années qui viennent? Les avancées technologiques sont-elles terminées? Les systèmes actuels sont tellement satisfaisants qu'on pourrait penser qu'en effet nous ne verrons plus de nouveaux développements.

Il n'en est rien. Il suffit d'examiner ce qui se fait dans les laboratoires de physique des universités ou des entreprises pour voir commencer à poindre d'énormes possibilités pour l'avenir de l'informatique. Particulièrement prometteuses sont les recherches actuelles en nanotechnologie, cette nouvelle science qui permet de manipuler de simples atomes ou molécules. Par exemple, le graphène, un cristal de carbone bidimensionnel formé de cellules hexagonales, a une épaisseur d'un seul atome. Ce nouveau matériau affiche des propriétés extraordinaires, notamment en termes de conductivité électrique et il permettra sans doute de fabriquer des transistors plats extrêmement rapides. On peut s'attendre à ce que les nanotechnologies soient utilisées dans le développement d'autres éléments des ordinateurs, par exemple les moniteurs qui deviendront, grâce à ces matériaux, très grands, minces et à très haute définition. Dans le domaine des biotechnologies, les chercheurs travaillent sur des bactéries qui seraient utilisées pour produire des circuits imprimés et même pour stocker des données sur leurs ADN. On serait porté à trouver cela utopique, mais ces chercheurs se proposent de les utiliser dans un horizon de cinq ou dix ans !

En ce moment, on peut très bien voir ce qui deviendra répandu d'ici quelques années : des ordinateurs plus rapides et plus compacts, des batteries avec de longs temps de charge, des imprimantes plus performantes, de grands moniteurs plats à haute définition, le remplacement des disques durs par de nouveaux types de mémoire (mémoire Flash peut-être), une amélioration des connexions sans-fil, l'augmentation de la mémoire, des développements de l'Internet, et finalement une intégration entre l'ordinateur, l'audio, la photo, le téléphone, la télévision et l'Internet.

## Le Club informatique de l'APRUM

Devant les développements prochains et à venir, on peut se cantonner dans un statu quo et continuer à fonctionner comme si de rien n'était. On peut aussi essayer d'intégrer dans sa vie ces possibilités qu'offriront ces nouvelles technologies.

Considérant l'évolution rapide de ce domaine, concrètement que peut faire le Club informatique de l'APRUM pour ses membres?

Son premier objectif consiste à aider ses membres à s'approprier ces nouveaux outils techniques et à mieux comprendre comment les utiliser en pratique. Souvent, il s'agira de dépanner un membre qui a rencontré un problème concret avec un logiciel ou avec son ordinateur. Par la suite, on assiste à une présentation d'une application particulière comme par exemple le traitement et l'organisation de ses photos ou la création d'un site web personnel. En même temps, on aborde les récentes avancées techniques et comment se les approprier. Rappelons que tous les membres, quelles que soient leurs connaissances du domaine, sont invités à ces rencontres qui ont lieu une fois par mois.

*Jean-Robet Derome*

## À HAUTE ET INTELLIGIBLE VOIX

Il me semble qu'il y avait bien longtemps que les universitaires ne s'étaient pas trouvés à l'avant-scène de la « chose politique » au Québec. La commission Bouchard-Taylor braque les projecteurs sur deux éminents universitaires dont la crédibilité et la réputation ne font aucun doute.



La plupart des membres de l'APRUM ont connu l'université des années 50 et 60. Comme jeune professeur de droit, j'étais alors en contact avec mes collègues qui « faisaient » le nouveau Québec et le Canada de demain; ils s'appelaient Beetz, Trudeau, Lalonde, Séguin, Frégault, Brunet, Rocher, Bertrand, Cardinal, Raynaud, Parizeau, Henripin... Ils étaient au cœur des grands enjeux de la société de l'époque. Ils portaient hautement et fièrement leur titre de professeur d'université. L'Université était au centre de la Révolution tranquille et c'est à elle qu'on s'adressait pour alimenter cette grande machine assoiffée d'idées, de compétences et de projets. Mes collègues étaient de tous les forums, les ministres et les ministères faisaient appel à leur expertise, les syndicats se les arrachaient. Au-delà des « grands ténors », beaucoup de nos collègues apportaient leur contribution plus modeste, mais non moins significative à cet édifice collectif en devenir. Comme jeune prof, j'assistais émerveillé à ce bouillonnement d'idées et à cette effervescence qui nous a propulsés de l'époque Duplessis au XXe siècle et qui a fait de notre université la grande université qu'elle est devenue aujourd'hui.

Dans les années qui ont suivi, les universitaires ont presque cessé de jouer sur la scène publique le rôle qu'on leur avait demandé de jouer et qu'ils étaient impatients de jouer à l'époque. L'affaire universitaire était devenue de plus en plus accaparante; le modèle du professeur/chercheur s'était imposé dans tous les domaines, y compris dans les domaines des humanités, des arts et dans les secteurs professionnels. La course aux subventions de recherche, les étudiants de

maîtrise et de doctorat, les publications dans les revues prestigieuses, la préparation de l'agrégation ou de la titularisation, l'enseignement devant des groupes toujours plus importants, autant de raisons qui autorisaient le professeur d'université à prendre ses distances face à la « res publica ». Sans compter, avouons-le,

que la signature de quelques chroniques dans « la cinquième page » du Devoir avait cessé depuis longtemps d'être un élément de prestige dans une université comme la nôtre; le comité de promotion, à juste titre, mesurait les contributions des collègues à l'aune des critères acceptés urbi et orbi et tenait peu de compte des forums trop rapprochés.

Or, la Commission Bouchard-Taylor ramène à nouveau les universitaires à l'avant-scène.

Mon propos sans doute un peu « nostalgiste » est une invitation à nous mobiliser et à assumer à nouveau cette fonction nécessaire et passionnante.

L'expertise des universitaires couvre la plus grande partie du champ des préoccupations individuelles et collectives. Mais dans l'immédiat, je nous propose deux questions importantes autour desquelles il est urgent que nous élevions la voix.

Il s'agit d'abord du modèle de réseau universitaire qui est en train de se rebâtir sous nos yeux, dans la foulée de l'embarquée « uqamienne » et des cafouillages autour des grands chantiers universitaires.

Si nous n'y prenons garde, ce qui en ressortira risque fort de ne pas être propice à la créativité, au changement, au développement et à la liberté universitaire. C'est à nous, universitaires, à prendre la parole et à faire comprendre publiquement l'importance des enjeux en cause dans le réexamen (probablement nécessaire) des mo-

des de fonctionnement des universités. Certes, on peut imaginer qu'une partie de la pièce continuera à se jouer dans les coulisses et les salons feutrés. Si c'est le cas, soyons-y et jouons le jeu. Vraiment. Mais il est clair que la partie centrale de l'opéra se joue au grand air, devant le public, les journalistes, nos personnels, nos syndicats, nos étudiants et nos diplômés. Soyons-y. Mobilisons les collègues des autres universités, utilisons les outils disponibles; inventons-en de nouveaux. Osons. Et cessons de nous chamailler dans les coulisses.

L'autre question dont je voudrais parler est celle du bilan constamment remis à l'ordre du jour, réforme après réforme, de la pertinence et de la valeur de notre système d'éducation public et privé.

Or ce qui est en place aujourd'hui, c'est nous universitaires qui l'avons créé en très grande partie. Et je nous trouve bien silencieux ! Les postulats qui sont au cœur du nouveau système et qui ont remplacé les principes en vigueur dans « l'ancien régime » sont le résultat des théories pédagogiques et psychologiques qui ont vu le jour dans nos facultés des sciences de l'éducation, dans nos départements de psychologie, de criminologie, de sociologie et de...

...service social. C'est à la Commission des études, plusieurs d'entre nous y étaient, que le rééquilibrage entre la pédagogie et les contenus disciplinaires a pris une forme institutionnelle et s'est précisé dans les programmes et les structures qui sont en place aujourd'hui. C'est chez nous que les nouveaux modes d'apprentissage, d'évaluation et de notation ont vu le jour. C'est dans nos murs que se sont cristallisés les postulats qui concernent le rôle de « l'éduqué » dans sa propre formation, la disparition du premier et du dernier de la classe, l'intégration des enfants en difficulté, l'attitude en face de l'apprentissage de la langue, la relation à l'autorité, l'enseignement de l'histoire. C'est nous qui avons formé les enseignants et les administrateurs qui sont au gouvernail aujourd'hui. C'est nous qui avons

inspiré (et formé dans bien des cas) les hauts responsables du ministère de l'Éducation. C'est nous qui, directement, sommes mis en cause par les critiques qui fusent de partout sur les résultats de ces quarante années d'efforts collectifs... C'est à nous, universitaires, qu'il revient soit de prendre le leadership de la révision de ce que nous avons contribué à mettre en place, soit de faire comprendre le sens profond, la justification et l'utilité de ce qui a été instauré et qui est en grande partie notre œuvre.

Une chose est certaine : nous n'avons pas le droit de rester silencieux devant la crise de notre système d'éducation, crise qui touche au cœur du réseau public, primaire, secondaire, cégep et université.

PS Au moment de « mettre sous presse », des amis m'ont souligné le rôle important que les universitaires des régions ont joué lors des audiences de la Commission Bouchard-Taylor. On m'a aussi rappelé que mes collègues de la Faculté de droit ont récemment organisé un colloque (« Religion, droit et raisonnable ») sur les aspects juridiques de cette question. Je reçois le dernier numéro de FORUM qui nous rapporte que nos collègues de la Faculté de théologie ont soumis un mémoire de grande qualité à la Commission. Il faut s'en féliciter et les en féliciter. Le même numéro de FORUM souligne cependant que la Faculté de théologie est la seule de notre université à l'avoir fait.

*Jacques Boucher*